

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 02980

Numéro SIREN : 484 471 818

Nom ou dénomination : 120 X 125

Ce dépôt a été enregistré le 27/05/2024 sous le numéro de dépôt 13558

CHEVALIER Sébastien

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

Espace Aquilae – Immeuble Ambre

Rue de la Blancherie

33370 ARTIGUES PRES BORDEAUX

Tél : 06-11-54-72.53

Mail : schevalier@groupe-acse.fr

120 X 125

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 20 000 euros
RCS Bordeaux 484 471 818

Zona artisanale Maeva

22 Rue du cristal

33380 MARCHEPRIME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 120 X 125,
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, EN SOCIETE PAR
ACTIONS SIMPLIFIEE**

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE 120 X 125, SOCIETE A RESPONSABILITE
LIMITEE, EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du Code de Commerce par décision des associés en date du 16 mai 2024, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE :

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels arrêtés au 31 juillet 2023, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître :

- de l'actif immobilisé pour 50 k€
- des créances pour 53 k€
- des disponibilités pour 121 k€
- un capital social pour 20 k€
- des capitaux propres de 123 k€
- un chiffre d'affaires de 681 k€
- un résultat d'exploitation de 24 k€
- un résultat net comptable de 19 k€

Il est à noter qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue depuis la dernière clôture des comptes. En sus des derniers comptes annuels établis au 31 juillet 2023 nous avons eu communication d'une situation comptable au 31 mars 2024.

La revue de la situation financière ne fait pas apparaître de risque sur l'activité.

Par ailleurs, il n'a pas été identifié d'évènements postérieurs aux derniers états financiers pouvant compromettre la continuité d'exploitation.

MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION :

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.


Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Artigues, le 24 mai 2024

Sébastien CHEVALIER

Commissaire à la transformation



Inscrit au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la Région de Bordeaux
Compagnie des Commissaires aux Comptes Région de Bordeaux
Siret : 449 050 145 00019 – APE : 741 C – Numéro Intracommunautaire : FR 91 449 050 145

Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté